

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1935)

Heft: 37

Artikel: Production, studios, loterie

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si
vous n'avez
pas encore
programmé

Maternité

Un film de **JEAN CHOUX**,
avec

FRANÇOISE ROSAY

Versions allemande et française
(100 % deutsch gesprochen)

Le plus beau
et le plus humain des
grands films.

• La voie • sans disque

de **LEON POIRIER**

Un film d'une brûlante actualité
tourné entièrement en **Abyssinie**

Ce n'est pas
un documentaire,
c'est toute l'Ethiopie dans
un passionnant roman
d'espionnage tiré
du livre
d'ANDRÉ ARMANDY.

Version française
et sous-titrée allemande

15,
Rue du Midi
Office
Cinématographique S. A.
LAUSANNE

Téléphone:
22.796

Production, studios, loterie

Une ou deux informations de la presse parisienne ont annoncé que Jean Choux était décidé à tirer un film de *L'Entente* de notre compatriote Ch-L. Denier, roman que la *Gazette de Lausanne* a publiée en primeur. Cette réalisation est toujours au programme du grand metteur en scène, et il est fort probable que l'été prochain verront une troupe dans la région du val d'Hérens. Ch-L. Denier, est en ce moment parmi nous. Nous avons pu l'interroger sur le projet de Jean Choux et les siens propres.

Commercialisé, *L'Entente* ne l'intéresse pas. Il ne croit pas aux succès des paysanneries sur le marché français. Dans le scénario qu'il fera à l'intention de Jean Choux, il devra introduire des éléments d'élegance en faisant agir le peintre Delahaye dans la société parisienne. Du reste, le scénario sera clargi, pour ne conserver de l'œuvre que la pyramide constituée par Valentine, Jean-Marie et Delahaye.

Pas contre, M. Denier a posé les bases de deux films pour 1936 et quatre pour 1937. Des collaborations parisiennes de premier ordre lui sont assurées, avec tous les plans, financier, artistique, technique. Du côté de la Suisse, un effort indispensables est à l'étude.

Les projets que nous avons pu examiner semblaient appeler à un certain retournement. L'un, qui porte le titre provisoire de *L'Enfant*, contient une grande humeur, une architecture des sentiments rares. Une famille, déchirée par le divorce, se reconstruit. Une aventure variée et intense se termine par un arc de triomphe au chevet d'un fantôme. Cet arc, c'est le Dr Garius et sa femme Lucie que se sont retrouvés.

Un autre film, *Les clowns*, à la fois tragique et comique, fera évoluer les Pitooff.

Le fils des champions est une grande composition populaire.

37, rue du Bac, *Le lycéen de Paris*, 5 décembre. Nous deux à Paris, *La fille des bourgeois*, Monsieur t, verront probablement le jour après les deux premiers, si..., comme dit Denier après Flaubert. Si le *Dieu des Ames*. Car la tâche est immense. Mais dans l'écoute notre compatriote, en le voyant en action, nous sommes bien forcés de sentir qu'il réalisera les beaux films projetés et rendra la réplique à un autre de nos compatriotes, Léo Lapiere, qui triomphera avec *Le masque éternel*.

Nous lui avons demandé son avis sur la question des studios suisses, de l'industrie suisse du cinéma. Sa réponse est nette :

« Une réduction d'abord. Produire en tenant le cœur des grands marchés étrangers.

Tourner les intérieurs en Suisse est possible. Un atelier de prises de vue y pourra vivre, mais en comptant sur la production étrangère, ou sur une production étrangère à financement suisse. Et encore faudra-t-il que la location de studios ne soit pas supérieure à 1000 fr. par jour.

A Paris on peut les louer à ce prix, au compact. La les artistes sont sur place. Pas de défraîchements.

Louer plus cher, c'est louer à des Suisses, qui devront supporter le défraîchement des troupes qu'ils feront venir. Ces Suisses devront aller rechercher leurs capitaux à l'étranger. Quelle affaire ! Imposer nos films à l'étranger par le truchement de l'autorité fédérale est une illusion semblable à la marine suisse. Le maître, c'est le *Créature humaine*.

Cochon de payant ».

Pour louer les ateliers à 800 fr. par jour — et c'est encore cher, puisque Budapest offre un studio gratis — il ne faut investir que bien peu de capitaux. On peut, contrairement aux devis exagérés des maisons tentaculaires qui « croient » tout détenir parce qu'elles détiennent des brevets, construire et équiper un studio à deux plafonds avec moins d'un million de francs suisses.

Un ingénieur du son bien entouré peut équiper un studio avec le bon matériel qu'on se procure en Amérique, à bas prix, quand on est initié. Mais c'est plus facile de tirer la sonnette à Berne.

Et 800 fr. de location ne rentent pas le million. Il en faut une partie à fonds perdus, sacrifiés. Ce qu'il faut, c'est couvrir les frais généraux et faire des réserves pour usure et perfectionnement. Alors 300 jours à 800 fr. suffisent. Sur ces bases l'initiative privée est prête à faire un appport relatif, car il peut être renté.

Ces 300 jours à 800 fr. avec achat de la copie pour la Suisse, je les tiens ; car la concurrence étrangère se trouvera battue.

« Le plus simple est de lancer une loterie nationale dont j'ai fait le plan et me suis réservé la paternité.

On vend 2 millions de billets de cinéma à 2 fr. C'est donc une vente et non une loterie. Chaque billet donne droit à une entrée au cinéma. Le cinéma touche une rétention à déterminer. Cette vente procure aux cinémas suisses 2 millions d'entrées supplémentaires entre avril et septembre.

Ces deux millions de billets participent à un tirage à lots. Le premier lot est considérable. Le tenant du billet touche les trois-quarts du lot. Le tenant de la souche en touche le quart. On distribue ainsi un million de francs. Un autre million en petits lots et frais. Le bénéfice est utilisé pour la construction d'un studio moderne en Suisse alémanique et un en Suisse romande.

« Dites maintenant à ceux qui seraient tentés de s'empêcher de cette idée contre mon gré de faire bien attention. Ce plan est attaché à tout un programme d'exploitation et de production, dans lequel il est bien prévu que les films étrangers, dont vivent nos distributeurs et nos salles, ne seront pas imposés de taxe d'importation et de combinaisons tracassières. »

En terminant, nous posons encore à M. Denier cette question :

— A qui cédez-vous votre plan financier !...

— Au premier qui fera le moindre apport..., au moins l'apport de la franchise et du désintéressement... Au groupe qui aura vomi les incapables, à l'affût d'une situation à laquelle ils ne comprennent rien, et qui aura limité à trois personnes son comité d'action : un président et deux experts. La réussite est alors certaine. Le lieu n'importe pas... Grande ville équivaut en Suisse à petite ville dans cette question... ou Paris même ne contient pas toutes les ressources.

Quant aux films spécifiquement suisses, il ne faut pas les entreprendre sans s'assurer de leur

Deux nouvelles grandes productions UFA :

Un de trop à bord !

GRAND FILM POLICIER
réalisé par Roger LE BON, avec Annie Ducaux, Jean Toulout, Roger Karl, Jacques Dumesnil, Thomy Bourdelle, Suzanne Danfès, Chas, Régis, Nicole de Rouves

Le Domino vert

Mise en scène : Herbert Selpin, avec Marcelle Génia, Danielle Darrieux, Charles Vanel, Henri Beulieu, Maurice Escande, Daniel Lecourtois

EOS - FILM S. A. Reichensteinerstrasse 14 BALE

La crise du cinéma français

Dans le grand hebdomadaire parisien « Marianne », M. Emmanuel Bert publie l'intéressant article suivant : au moment où l'on parle tant d'une production cinématographique en Suisse, nous croisons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

« La situation du cinéma français s'aggrave. Point de vue industriel : la production ne va pas suffire au marché national. Point de vue financier : les faillites se multiplient.

Que dire si, au lieu de considérer seulement le nombre des films, on examinait leur qualité !

Le cinéma français souffre d'abord d'un envahissement d'individus médiocres et de métèques dont ceux qui le pourrissent. Il ne s'agit pas de dire : La France aux Français. Le film est par nature international. Hollywood importe beaucoup d'étrangers : vedettes, metteurs en scène, techniciens. Ni Sternberg, ni Mamoulian, ni Charlie Chaplin, ni Greta Garbo, ne sont d'origine américaine. Mais ce n'est pas des techniciens que la France importe. Au contraire, elle met un personnel national à la disposition d'entrepreneurs internationaux qui ont fait faillite dans toutes les capitales, qui s'improvisent producteurs ou distributeurs sans aucune provision qui vivent luxueusement... à l'hôtel, et quand vient le désastre se réfugient dans l'insolubilité, comme l'escargot dans sa coquille.

Oserons-nous demander que l'exercice de la production et de la distribution soit désormais interdit aux banquoutriers et aux faillis, qu'une chambre professionnelle ou syndicale exige des producteurs qu'ils déposent, avant les prises de vues, le montant des contrats et salaires des artistes et du personnel technique, trop souvent impayés, et oserons-nous demander que la puissance publique oblige les « cinéastes » à signer *de leur vrai nom*. Pseudonyme et raisons sociales de sociétés fantômes sont des masques, trop commodes sous lesquels on retrouve toujours les mêmes producteurs tardifs.

Au cinéma, l'escroquerie commence avec la carte de visite.

Morand évoque, à propos du cinéma français, le camp de concentration. C'est une charge. Du moins le cinéma français constitue-t-il un îlot dans la France. Il ne bénéficie pas de la tradition nationale. Des hommes sans culture ni lecture, incapables de suivre le mouvement de la politique, de la littérature, de la mode et des mœurs françaises, venus au cinéma quand il était muet, désorientés qu'il soit devenu parlant, formés dans une période d'inflation et désorientés par la crise, achètent au hasard, pour en tirer quelques scénarios intourables, des ouvrages dont ils ne peuvent juger. Tantôt ils surprennent monstrueusement, tantôt ils ne paient pas du tout.

De même que le cinéma français ne passe pas dans la culture française, le papier cinéma ne circule pas normalement dans le circuit français de l'espionnage. Les taux d'intérêts sont parfois de 40, de 50 %. Parce que, dans ce domaine louche où on ignore ce qui vaut des millions et ce qui ne vaut rien de tout, le banquier craint d'aventurer son argent et le jeune homme son travail.

Cette cité de cauchemar vit sans monnaie. On fabrique des films avec des traites, non avec de l'argent. Pourtant il était bien simple d'appliquer ici les règles établies pour les autres spectacles. Voulez-vous louer une salle, y faire représenter une pièce de Bernstein ou de Bourdet ? La Société des auteurs dramatiques préfère à votre guichet sur vos recettes 12 % qu'elle risque de perdre au producteur, dans l'espérance M. Bernstein ou M. Bourdet. S'agit-il au contraire d'un film ? On fera des traites. Le producteur tantôt sera payé à terme, alors que l'auteur dramatique est payé au comptant, tantôt il sera payé d'avance, on lui donnera des traites en échange de la promesse du film qu'il doit faire et que parfois il ne fait point.

La monnaie papier engendre une morale pâtie. Tantôt c'est le producteur honnête qui n'ose pas refuser des traites douteuses, crainte de mécontenter son distributeur ou de nuire à la diffusion du film, tantôt c'est le propriétaire de salle qui n'ose pas refuser des traites au producteur douteux, crainte de mécontenter le distributeur dont il a besoin ou crainte de manquer un film à succès. De traites en traites on arrive, ici à la faillite, là au chèque sans provision. Je sais un entrepreneur qui, dans un accès de joie amère, tapissa tous les murs de sa chambre des chèques qu'il n'avait pu toucher.

Avant de chercher par quelles mesures, financières ou esthétiques, l'Etat peut protéger le cinéma national, il faut qu'il y effectue l'indispensable travail de nettoyage. Ici encore, la première obligation de l'Etat est de faire respecter la justice sans laquelle il n'a ni confiance, ni prospérité, ni travail utile. Nous croyons l'avoir déjà dit à M. Pierre Lavau.

En Suisse, il sera donc prudent d'ouvrir l'œil dès le début.